la cgt
Mairie de Nanterre

Nanterre, le 28 octobre 2026

Le syndicat CGT des territoriaux de la ville de Nanterre dépose un préavis de grève local pour les journées du jeudi 5 novembre au dimanche 8 novembre 2026 de 0H à 24H couvrant l'ensemble du Personnel de la Mairie de Nanterre

Depuis plus d'un mois, la colère gronde dans notre pays, des lycéen.nes aux étudiant.es en passant par les travailleuses.eurs et retraité.es , le constat est sans appel , l'urgence sociale doit être décrété.ee.

Nos conditions de vie et de travail subissent une dégradation intolérable notamment pour la fonction publique :

►Le gel (pour la 3ème année consécutive) de la valeur du point d'indice
►La retenue de 10% par jour de la rémunération en cas d'arrêt de maladie ordinaire
►Le maintien du jour de carence
►Le non-rétablissement de la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat, en place depuis 2008)
►Le gel de toutes les promotions catégorielles
►La désindexation des pensions de retraites (-10% d'abattement sur les petites retraites)
►Le doublement des franchises médicales

Pour la CGT, l'argent est là ! Il faut aller le chercher pour combler le déficit public à savoir :
• 211 milliards d'euros d'aides publiques allouées aux entreprises sans contrepartie ni contrôle, ni suivi en matière d'emploi
• Des dividendes records surtout en cas de licenciements ou délocalisations qui vont dans les poches des actionnaires et qui échappent à toute contribution réelle.
• L'application de la Loi Zucman sur le patrimoine pour 1800 familles les plus riches

Nos revendications :

►Le dégel immédiat du point d'indice et son passage à 6,50 €

►Un budget 2027 tourné vers les besoins sociaux avec l'annulation des 54 milliards d'austérité dont 5,6 milliards pour les collectivités territoriales



►Véritable égalité salariale entre les femmes et les hommes

►Réelle politique de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

►Un droit à la santé hormonale

►La refonte des grilles indiciaires

►Le blocage des prix des produits de première nécessité et du carburant.

►La satisfaction des revendications des lycéen.es, étudiant.es

<u>Au niveau local</u> :
Nos revendications sont :
> La création d'emplois statutaires , la dé précarisation des vacataires et la titularisation des contractuel .es

> Des effectifs suffisants pour faire face à la charge de travail découlant des besoins de la population

> L'inclusion du risque Canicule dans le DUERP et la mise en place d'un plan à court /moyen et long terme pour lutter contre les dérèglements climatiques

Le syndicat CGT invite les collègues à participer à l'Assemblée Générale, avec les lycéen.es / étudiant.es à partir de 10h à l'Union Local,13 rue des Anciennes Mairies.

Un départ collectif est prévu à 12h ► RER Nanterre Préfecture

Pour nous contacter :
Tél> 01 47 29 54 94 / 06 14 46 39 64
Mèl> syndicat.cgt@mairie-nanterre.fr